



Statut de fonctionnaire et création d'entreprise

Par **Lisou**, le **02/04/2008** à **14:14**

Bonjour,

Je voudrais savoir sous quelles conditions un fonctionnaire (de l'éducation nationale) peut monter en parallèle de son activité une société.

Quel rôle peut-il tenir dans la société en faisant en sorte que cela soit compatible avec son statut de fonctionnaire.

Si cela ne lui est pas possible d'être à la fois gérant et fonctionnaire quel rôle peut-il avoir alors dans cette société?

Merci d'avance,

Cordialement,

CHARENTREUIL Anne-Lise